L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

MARDI MATIN, 26 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE BARON DE TRENCK,

PAR

MM. OCTAVE FÉRÉ ET D. SAINT-YVES

PREMIÈRE PARTIE.

LE FAVORI.

X

— Suite. —

Tel était l'homme extraordinaire que nous allons voir à l'œuvre, et dont l'organisation puissante s'étayait d'une foi imperturbable dans son étoile, qui, en effet, favorisa d'un bonheur constant les débuts de son orageuse carrière.

Entré dans l'armée russe avec le grade de capitaine de hussards, il fit avec distinction deux campagnes contre les Turcs, et sut fixer par ses actions d'éclat l'attention du maréchal Munnich, un des meilleurs généraux de l'époque.

Constamment aux prises avec les hordes indisciplinées des Tartares, il préluda dans cette guerre à la tactique des coups de main, des expéditions de partisans, qui devaient plus tard le rendre si redoutable et si célèbre à la tête de troupes légères de l'Autriche.

Mais incapable d'obéissance passive, cette vertu cardinale du véritable homme de guerre, pour lui, la discipline était toujours lettre close. Un jour, son régiment étant en marche, les Turcs escarmouchaient sur le front. Il crut entrevoir un moyen de prendre avantage sur l'ennemi, et s'approchant de son colonel, il essaya de l'entraîner à opérer une charge dont il déclarait le succès infaillible.

Le colonel hésitait.

— Je n'ai pas d'ordres, disait-il.

Une pareille raison n'était pas faite pour convaincre François.

— Soit, reprit-il en insistant; mais laissez-moi la libre disposition de mon escadron, et je me fais fort de balayer toute cette racaille.

— C'est impossible, répondit le colonel; je suis responsable de la vie de tous mes hommes, je ne les livrerai pas à la merci d'un aventurier.

La colère commençait à gronder dans le cerveau de François. Aux derniers mots de son chef, il éclata.

— Mordieu! s'écria-t-il dans un langage beaucoup plus énergique que nous ne pouvons le reproduire, je prends tout sur moi.

Et se journant vers les soldats,

— Que les braves me suivent, s'il y en a, dit-il.

Puis, il piqua des deux, accompagné d'environ deux cents hommes, tomba sur les Turcs, les mit en pleine déroute, et revint bientôt avec un certain nombre de prisonniers.

Mais la joie d'un triomphe si rapide et si complet, loin de calmer son exaspération, ne servait qu'à l'irriter. Piquant droit à son colonel:

— Qu'en dis-tu? lâche! lui cria-t-il.

Et il le frappa d'un fouet dont il s'était garé. Tolérer une pareille incartade, c'eût été démoraliser l'armée entière. L'audacieux capitaine fut arrêté, jugé et condamné à mort.

La veille du jour fixé pour l'exécution, le maréchal Munnich passa par hasard,—hasard peut-être prémédité—devant la tente où le condamné était gardé à vue, attendant son supplice.

— Excellence, lui dit François en l'apercevant, souffrirez-vous qu'un gentilhomme d'expérience soit ignominieusement sous vos yeux de la mort des criminels, après vous avoir rendu d'incontestables services? Si ma mort est nécessaire, permettez que je monte à cheval et que j'aille la chercher au milieu des ennemis. Elle servira au moins à quelque chose et elle ne flétrira personne.

Le maréchal resta muet et se contenta de hausser les épaules en lui adressant un regard glacial.

Mais François ne se découragea pas, et comme le canon annonçait qu'on se battait aux environs:

— Excellence, de grâce, songez que c'est une bonne affaire que je propose, ne la refusez pas, insista l'audacieux condamné; si je ne réussis pas à me faire tuer, je vous jure de vous rapporter trois têtes en échange de la mienne!

Le maréchal, qui commençait à s'éloigner, se retourna:

— Au fait, dit-il, c'est un marché acceptable... et j'accepte!

Aussitôt Trenck, dégagé de ses liens, entoure un cheval à peine équipé, et s'élance au galop.

Un quart d'heure après, il rentrait au camp, la chemise teinte de sang par une blessure reçue à l'épaule, mais apportant quatre têtes de Tartares attachées à l'arçon de sa selle. Sans sa blessure, il en eût rapporté davantage.

Le maréchal ne se contenta pas de lui accorder sa grâce, il le créa major et l'attacha en cette qualité à un régiment de dragons.

On pouvait croire François de Trenck corrigé, mais il était incorrigible. Avant la fin de la seconde campagne, il renouvelait de point en point la scène de la première, et souffletait le colonel, qui refusait, comme l'autre, de prendre sur lui de charger les Turcs.

Nouvelle condamnation capitale.

Mais cette fois le maréchal Munnich refusa de rien entendre, et déclara que la justice aurait son cours.

Il était dit cependant que François ne mourrait pas ainsi.

Au moment où on allait le passer par les armes, le maréchal de camp Lowenthal survint, et fit relever les mousquets.

Un sursis fut d'abord accordé; puis, par suite d'une révision du premier jugement, la peine fut commuée en un exil en Sibérie.

François protesta, déclara qu'il préférait la mort.

Le maréchal en référa à Saint Pétersbourg et l'ordre arriva d'enfermer le coupable pour six années dans la forteresse de Kiew.

Il revint à se faire gracier définitivement, il revint en Esclavonie, auprès de son père, et dans un beau mouvement de tendresse, se maria avec une demoiselle de Tillier, dont les deux frères, d'origine suisse, étaient généraux au service de l'Autriche.

Il y avait au moins de la part de la pauvre fille quelque chose de hardi à épouser ce batailleur mal famé. Elle en recueillit bientôt les fruits.

François n'était pas fait pour les joies tranquilles du mariage et de la paternité. Son union ne fut ni longue ni heureuse. Sa femme étant enceinte, il l'emmena de force à la chasse à travers les marais, où elle gagna une fièvre qui l'emporta avec l'espérance de sa postérité.

On ne dit pas qu'il se montra grand souci. En revanche, il chercha de nouvelles aventures, et, l'époque étant favorable, il ne tarda pas à les rencontrer.

Des bandits, moitié Turcs, moitié Croates désolaient les frontières et ravageaient les domaines du baron Jean. François résolut de les détruire. Excellente occasion d'exercer son humeur belliqueuse!

Il était en bons rapports, rapports de sympathie à coup sûr, avec une peuplade demi sauvage, répandue dans les montagnes autour d'un village des propriétés paternelles, appelé Pandur.

Ce fut à ces montagnards qu'il s'adressa, et comme il s'agissait d'une perspective de batailles, de rixes, d'entreprises aventureuses, il n'eut pas de peine à les décider et à en former un corps de partisans.

Telle est l'origine du nom de *pandour*, qui ne tarda pas à devenir si odieusement célèbre.

De la même race que leurs adversaires, les vassaux de François de Trenck avaient précisément les qualités requises pour cette guerre de ruses et de surprises, dans des contrées couvertes de bois inextricables, dont ils connaissaient tous les détours.

Mais on peut croire que la fidélité était la qualité dont se souciaient le moins ces étranges auxiliaires, plus faits pour le pillage que pour la discipline, beaucoup plus bandits que soldats. Leur chef qui les connaissait et savait les apprécier, se maintenait son prestige que par la terreur. Pour imposer à ces barbares, il fallait être plus barbare qu'eux.

François avait autant à faire pour se garder de ses serviteurs que de ses ennemis.

Peut-être, malgré son audace, eût-il échoué dans ce travail d'Hercule, si la cour de Vienne, frontière, n'eût mis à sa disposition quelques troupes réglées qui le secondèrent efficacement et lui permirent de dompter ses propres recrues.

Il mena son entreprise avec une énergie et une sûreté qui contribuèrent puissamment à sa réussite. Les brigands qui ne furent pas massacrés se réfugièrent le plus loin possible, sur le territoire ottoman, redoutant le sort de leurs complices, pour lesquels le chef des pandours inventait des raffinements de supplices inouïs.

Les habitants de la frontière autrichienne purent enfin respirer. Mais avant d'obtenir ce résultat, François de Trenck eut à traverser une série d'aventures dont il était seul au monde capable de sortir sain et sauf.

Nous n'en citerons qu'un exemple, pour prouver la délicatesse avec laquelle il entendait la guerre.

Ses entreprises ne l'empêchaient pas de se livrer à ses goûts favoris, et surtout à sa passion pour la chasse. Un jour qu'il s'était fort avancé sur la frontière à la poursuite d'un gibier insaisissable, il entra harassé de fatigue dans la cabane d'un de ses vassaux.

A peine débarrassé de ses armes et installé à table, deux chefs de bandes, désignés sous le titre de *hanoum-bacha*, se présentèrent à leur tour, et commencèrent par sauter sur son fusil et sur son couteau de chasse.

Il se leva d'un bond et voulut se mettre sur la défensive.

Mais un des Turcs, homme d'une taille égale à la sienne, de façons chevaleresques, et qui tenait son propre fusil, le mit en joue.

— Trenck, lui dit-il, écoute-moi. Tu nous as fait bien du mal, ta vie est au bout de cette arme. Nous aurions le droit de te traiter comme tu traites les nôtres.... Nous n'en ferons rien. Nous sommes appréciateurs du courage, même quand il s'exerce contre nous....

— Que voulez-vous? interrompit François.

— Ordonne qu'on nous serve à manger; nous verrons ensuite, le sabre à la main, qui de nous deux sort la meilleure cause et la sert le mieux.

— C'est dit, répondit Trenck en montrant une feinte résignation.

Et il ordonna aux paysans de mettre leurs provisions à la discrétion des deux Turcs.

Ceux-ci s'assirent sans méfiance; mais pendant qu'ils mangeaient tranquillement sur la foi des traités, il prit son temps, les ajusta traîtreusement par dessous la table avec ses pistolets, qu'il avait conservés, et leur envoya à chacun une balle dans le ventre. Après quoi il s'élança au dehors et rentra chez lui, comme s'il venait de faire la chose la plus simple.

Lorsque la première guerre de Silésie s'alluma entre l'Autriche et la Prusse, ce fut bien autre chose.

L'impératrice Marie-Thérèse, que les Français, dans leur refus de reconnaître ses droits à l'empire, appelaient obstinément: la reine de Hongrie, rencontra un très grand élan chez ses sujets hongrois, qui prirent spontanément les armes pour sa défense. Transylvains, Croates, Esclavons, Dalmates, ce fut à qui se placerait sous les drapeaux de la souveraine.

L'occasion de chercher aventure était trop séduisante pour que François restât en arrière. Il vint des premiers offrir ses services, sollicitant l'autorisation aisément accordée de lever à ses frais un corps-franc de pandours.

Il réussit à enrôler de gré ou de force environ cinq cents de ses vassaux, et comme ce nombre ne suffisait pas, il passa, à leur tête la frontière, et pourchassant sur le territoire turc les débris des bandes qu'il avait exterminées, il les contraignit de prendre parti dans ses pandours.

Comme soldats, ces hommes grands et forts, marcheurs infatigables, nageurs habiles, habitués à tous les dangers, n'avaient certes pas de rivaux dans l'armée impériale. Mais, incapables de subordination, accoutumés à la débauche et au pillage, il fallait une main de fer pour les conduire. François de Trenck était seul capable d'accomplir ce prodige.

Encore, dans les premiers temps, ce ne fut pas sans peine qu'il leur fit subir sa domination dure et inexorable. Des ferments de révolte couvaient dans les rangs, les instincts, encore mal domptés tendaient à tout propos à se réveiller.

Un jour qu'il exerçait ses hommes à la manœuvre, toute une compagnie fit feu sur lui.

Il roula avec son cheval dans la poussière. Mais le cheval seul était blessé.

Trenck se releva, le sabre à la main, Fe... à la bouche.

(A continuer.)

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,

VIA HAVANE.

Le steamer Français

DARIEN

Partira pour le port de la Havane, le 13 mars, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Hâvre, Paris, Liverpool, Londres, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à

26 fev VICTOR PERILLIAT, Agent, 127 rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	1re Classe.	Entrepont.	Pont.
St-Thomas	$30 00 or	$15 00 or	$7 50 or
Havane	40 00	20 00	10 00
Porto Rico	100 00	50 00	25 00
Hayti	140 00	70 00	35 00
Santiago de Cuba	140 00	70 00	35 00
Jamaïque	145 00	72 50	35 25
Guadeloupe	150 00	75 00	37 50
Martinique	140 00	70 00	35 00
Ste Lucie	145 00	72 50	36 25
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	37 50
La Trinidad	150 00	75 00	37 50
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	165 00	82 50	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25

	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Jose	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pimentel	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ilo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chanaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carizal Bayo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Jose	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine à 1er pont avant et arrière $4 pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $240 en or. Passage dans une cabine au pont avant... 210. Passage d'entrepont... 120. Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont. Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi-place. Au-dessus, place entière. Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 or sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez VICTOR PERILLIAT, agent, 127, rue de la Commune.

10 janv—1 an L 1 2 3.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord.

SAINT LAURENT capt.	Bocandé	Samedi 23 fév.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 9 mars.
VILLE de PARIS	Surmont	Samedi 23 mars.
EUROPE	Lemarié	Samedi 6 avril

Prix du Passage en or, à partir du 1er janv. 1867.

Première classe $160, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

☞ Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New-York, en s'adressant au soussigné.

Pour passage s'adresser à

VICTOR PERILLIAT, 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Steamers de la Ligne Cromwell.— New-York et Nlle-Orléans.

Départ, DIMANCHE, 3 mars, à 7 heures du matin, Le steamer favori Et fin marcheur,

GENL. MEADE, Commandant A. W. Sampson,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres........ $60.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, 25 fév Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York, LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	"	Berry, "
MISSISSIPPI	"	Sumner, "
MERRIMACK	"	Vander, "
HAVANA	"	Whitman, "
MONTEREY	"	Edwards, "
MARIPOSA	"	Quick, "
MATANZAS	"	"
MISSOURI	"	Hudson "

Le vapeur **MONTEREY**, Edwards, commandant, Partira SAMEDI, le 2 mars 1867, à 8 h. A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson et sera suivi par le vapeur **MARIPOSA**, Quick, commandant.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à CHEEVE, NICKERSON & CO, agents, 33 rue Carondelet, Nlle-Orléans, C. K. GARRISON, président, 18 octobre Nod Bowling Green, New-York.

Pour Matamoros—Ligne du Golfe.

La goëlette anglaise INNORIS, de première classe et fine voilière, commandée par le capitaine P. A. Frosty, et ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le dit port sous peu de jours—Pour balance de fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord, Lower Pic ou à MARTINEZ & PALACIO, 122 rue Gravier, ou chez Wm. GOLDENBOW, 60 rue du Camp.

Pour Bordeaux.

La ... HAPPY ... Rainsbury, ... Pour fret, s'adresser ... W. ... SUDERBORFF & Co, 176, rue de la Commune. Pour passage, s'adresser à bord ...

RISTORI

Dans le rôle d'ELISABETH, reine d'Angleterre. DIRECTEUR........J. GRAU.

THEATRE DE L'OPERA, Louisiane, P. ALHAIZA.

Mercredi, 27 février 1867.

MADAME ADELAIDE RISTORI

Pour la seule fois, dans son grand rôle de MYRRHA.

VENDREDI, 1er Mars—Angelo.

SAMEDI, 2 Mars—Pia di Tolomei.

La semaine prochaine, pour les dernières représentations, Camma et Macbeth.

Parterre: $1 00.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, au Théâtre de l'Opéra; chez Grunewald, rue du Canal, No 129; chez Lacaze, rue St Charles, No 25. On ouvrira à 6 1/2. Représentation à 7 3/4.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

P. ALHAIZA........DIRECTEUR.

Jeudi, 28 Février 1867.

DEBUT DE LA GRANDE COMPAGNIE ARABE DU DESERT DU SAHARA, de la tribu des Beni-Zoug-Zoug, sous la direction de SIDI-EL-HADY, ALI BEN-MOHAMED.

Cette compagnie a obtenu à Paris les plus brillants succès.

LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT, Vaudeville en un acte.

LA RUE DE LA LUNE, Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures et demie. 25 fév

☞ Le Bal du Pélican empêchant la représentation de mardi, 26, MM. les abonnés à la série du Mardi et du Samedi auront à choisir entre le Jeudi et le Dimanche. MM. les abonnés qui préfèrent le Jeudi, sont priés de vouloir bien faire prendre leurs loges au contrôle, mercredi, avant deux heures, afin de ne pas en faire perdre la location à l'administration.

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

G. OSTERMANN........Directeur.

MARDI, 26 FEVRIER 1867.

DER HOERENFRIED.

Comédie en 4 actes par R. Benedix.

MERCREDI, 27—Drei Jage aus dem Leben eines Spielers, Drame en 4 actes par Seybold.

VENDREDI, LE 1ER MARS 1867, ORPHEE AUX ENFERS.

MARDI, 5 MARS (MARDI-GRAS).—GRAND BAL MASQUE. 25 fév

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY

Positivement la dernière semaine de l'engagement de M. JOHN E. OWENS.

DOT, or The Cricket on the Hearth, drame.

THE HAPPIEST DAY OF MY LIFE, comédie. 25 fév

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.

J. KITTRIDGE........Trésorier

LUNDI soir, 25 février 1867.

Le spectacle le plus attrayant de la semaine

MARRY MACARTHY ET LOTTIE ESTELLE dans de nouveaux rôles.

TADDY O'KANN, Or LOVE AND POLITICS.

Vaudeville dans lequel Macarthy joue le principal rôle. LE SAUT DU NIAGARA par les célèbres Frères Rollande.—LE SONGE DU CONTREBANDIER, divertissement nautique, arrangé par Mlle Zavistowski. —Romances chantées par Miles Eva Brent.—Duo comique nouveau chanté par Mlle Florence Reynolds et M. Frank Lacey.—Thompson, Reeve, Poland, Smith, Carter, Bourdon et Reid dans de nouvelles excentricités éthiopiennes.

Grande représentation pour les dames et les enfants, SAMEDI à midi. 25 fév

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42,

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer..........Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohème et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MENAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangarous, de gorilles, de singes, de lions du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et y étonne tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITES, dont l'énumération serait trop longue. De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 3oct—6m

Compagnie de Paquebots de Bayou-Sara

ARRANGEMENT PERMANENT.

A partir de DIMANCHE, 10 du courant, les bateaux de la Compagnie partiront comme suit:

Wild Wagoner, capitaine W. R. Greathouse, commis Geo. Trusler. Les Dimanches, à 5 heures du matin, " Mercredis, à 5 " " " Vendredis, à 5 " " "

Lafourche, capitaine V. R. Baranco, commis J. C. Libano. Les Mardis à 5 heures du soir. " Samedis à 10 heures du matin.

Nina Simms, capitaine S. Hess, commis P. F. Miner. Les Lundis, à 5 heures du soir, Jeudis, à 5 "

Le SIMMS et le LAFOURCHE s'arrêtent, comme auparavant, à tous les débarcadères. Le WAGONER recevra tout fret pour Donaldsonville, Plaquemine, Bâton-Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, à moins que le prix de fret pour les autres débarcadères ne soit payé d'avance.

J. J. BROWN, Surintendant-Général.

8 fév—1m CELLOS & GWARTNEY, RIPLEY & CO. } Agents

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 10 heures A. M.

Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville, tous les débarcadères sur la côte. Le bateau Alone, Jos. Acosta, capitaine, P. Chariet, commis, partira régulièrement comme ci-dessus. Le Alone donnera une attention particulière au fret et aux passagers pour la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. M. SURLS, 3 Nlle Levée. V. Paisant, agent d'annonces. 2 fév—1m

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS à 5 heures P. M.—Le steamer PIONEER, capitaine M. Chariet, W. (O. Clark, commis), partira les jours indiqués ci-dessus pour Thibodeaux, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le fret destiné aux localités au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à W. M. SURLS, 3 Nlle-Levée.

A. MEYNIER Jr., 31, St-Louis.

4 fév—1m V. Paisant, agent d'annonces.

Paquebot régulier de la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur ALABAMA (à roues sur les côtés), d'un faible tirant d'eau, capitaine H. L. Lee, partira MARDI 5 mars, à 5 heures du soir, pour Shreveport, Grand Bayou, Grand Ecore, St-Maurice, Cotile, Alexandrie les débarcadères de Norman, de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN F. DOUGLAS, 104, rue de la Commune.

LINNOTT & ADAMS, 25, Commercial Place.

P. S.—L'ALABAMA prendra du fret pour Jefferson et les points au-dessus du Rapt, avec le privilège de rembarquer à Shreveport. 31 janv—1m

DEPART. Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.—Pour Opelousas.—Le bateau neuf, d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. O. Hinckley (M. Kenison, commis), partira pour Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à J. K. CARLIN, 33 Vieille Levée. J. S. FAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street. Le VICTORY a des places de la côte et prendra des passagers aux tous des paquets.

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis

se reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur ANNA E, capitaine E. B. Trinidad, commis Van B. Vinson, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Ibérie. A son retour il quittera la Nouvelle-Ibérie tous les jours, à 1 heure A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 1 heure de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans. Agents—PRICE, HINE & TUPPER, 24, rue Carondelet; 31janv—2m.tlj. ROBERT HARE, 55, rue Carondelet

POUR LA COTE—Au-dessous de la ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis—Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Buras, la station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur Cotile, à roues sur les côtés, capitaine Wm. Bassett, part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, 1er janvier 1867 et reviendra à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à N. Bayless, au bureau, rue Bienville No 62½. 30jan—1m

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les MARDIS, à 5 heures P. M. Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires. Le magnifique paquebot neuf **ROBERT E. LEE**, Capitaine Wm. S. Richardson partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M. Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN, Capitaine J. M. White, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires.

P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilège de rembarquement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17, A. BRITTON & CO, rue Front, No 7, CELLOS & GWARTNEY, rue Front, No 13.

Un commis se tiendra au débarcadère, au pied de la rue de la Commune, tous les mercredis matin, afin de recevoir le fret pour le bateau "Gen'l. Quitman." 16 fév—1 an

Pour la Rivière Tchefuncté.

POUR MANDEVILLE ET MADISONVILLE, tous les jours, [les dimanches exceptés] et pour Covington, les lundis, jeudis et vendredis, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du chemin de fer Pontchartrain; les samedis, à 4 heures de l'après-midi. Le bateau à vapeur **BELLA MAY**, de la malle des Etats-Unis et à basse pression. Il sera de retour le lundi, à temps pour le convoi de 9 heures et demie de la matinée. Les voyages et départs ci-dessus indiqués auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux. Louis FRIGERIO Jr. rue de Chartres, No 26. 15 fév—1m

POUR LE VERMILLION—Le bateau à vapeur T. J. EMBRY, capitaine A. D. Whitmore, partira après l'arrivée des chars à passagers à Brashear City, tous les lundis, prenant du fret pour Abbeville, Pont Perry, Shadepoint, Royville, Vermillionville, Grand Coteau, Carencro, et les débarcadères intermédiaires du Bayou Vermillion. Pour les détails s'adresser à A. MEYNIER Jr, Agent, 14 fév—1m 31, rue St. Louis.

Départ: Tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Pour BATON-ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.—Le beau bateau ALOE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Jas. H. Ure, commis J. A. Richard et W. D. Andrews, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour revenir à la Nlle Orléans, il quittera Baton-Rouge tous les JEUDIS, à 10 heures du matin, et les DIMANCHES, à 5 heures du soir. Le commerce de la côte sera l'objet d'une attention particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. M. SURLS, rue Vieille Levée, No 8; DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas, No 2; 8 fév—1m V. C. Demuel, Agent d'annonces.

AU NOUVEAU MAGNOLIA.

Plantes à fleurs, Arbres fruitiers, Vignes et Semences.

84........RUE DE CHARTRES........84.

Une meilleure occasion ne peut se présenter. Mr. OGOUX, horticulteur de Paris, vient de recevoir, tout récemment: Une magnifique collection de Camélias, Azalées, Pivoines en arbre, Daphné; 200 Rosiers des plus belles variétés connues jusqu'à ce jour et de premier choix d'arbres fruitiers. On trouvera dans le magasin, des produits de ces mêmes arbres, commandes, confitures, des poires à la charrue.

Chacun sera vendu à des prix modérés.

Des catalogues seront délivrés gratis. 19 fév—1m

Un Grand Bal Paré et Masqué

SERA DONNÉ A L'OLYMPIC MUSIC HALL, RUE ST. CHARLES, No 74, Mardi soir, 5 Mars 1867. (MARDI GRAS.)

On peut obtenir des Billets d'invitation pour dames en s'adressant au No 23 de la rue de la Douane.

Prix du Billet........ Trois piastres

Grand Bal Paré et Masqué

DE LA COMPAGNIE DES ECHELLES DU PELICAN No 4.

"Jeunes Gens du Deuxième District."

DANS LA SALLE DE L'OPERA, LE MARDI, 26 FEVRIER 1867.

—Directeurs—

«Membres honoraires»

G T Beauregard	Harry T Hays	John T Monroe
James Longstreet	J O Nixon	Gustavus Devron
S B Buckner	Ben. S. Story	Crawf. Williams
J P Hood	A H Holbrook	Jn. P Dillingham
Rich'd Taylor	Arthur Gastinel	Charles Bienvenu
Braxton Bragg	W C Wilson	Wm Doughty
John Pemberton	J O Gaillard	James Wynne
Thos P. May	Thos. Steel	E J Forstall
A Sancier	Chs Carlon	S H Snowden
W S Pike	Hy. Castarède	Adol. Duquesnay
Paul De Fuentes	Theo. Salter	M Gomez
Arthur Peincy	Adolphe Meilleur	Gabriel Fuste
A Hardell	A L Tissot	J L Borjas
Edmond Ganachaux.	J. C. Meyer	

—Comité d'Invitations—

"Membres exempts"

Tancrède Allenet	J G Robinson	Wm E FitzGerald
H W Montgomery	Geo. Eustis Stone	A T McClure
J H Wingfield	L Dégelos	B Duvergés
S P Duncan	M Gordon Jr	J E Bailey
A A Lipscomb	Wm B Tallis	Chas Oatsler
W P Hodgkins Jr	Ferd. Guéringer	Paul W Collens
J C Ferriday	Jos A Mabé	Geo. S Mandeville
E Villarrubia	Adol. Dunarest	Léon Bertoli
E Wiemann	E Lilienthal	F Wirtz
P McIntyre	Chas Moore Jr	S M Wilkins

—Comité de réception—

"Les membres actifs de la Compagnie"

—Commissaires de salle—

Wm E FitzGerald	T Allenet	Ferd. Guéringer
Geo. E Stone	V M Martin	A T McClure
Frank Rawle	L J Jourdan	Jules Roux

Hugh W Montgomery.

☞ Billets de messieurs........ $3

On peut se procurer des billets d'invitation pour les dames en s'adressant à M. T. Allenet, rue du Canal, No 76; Geo. E. Stone, rue Marais, No 173; Wm E. FitzGerald, rue Carondelet, No 21; à F. Guéringer, coin Julia et Camp; à L. Dégelos, coin Royale et St-Philippe au général Harry T. Hays, bureau du shérif.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, seront reçues jusqu'au 20 février 1867, chez M. T. Allenet, rue du Canal, No 76.

30 janv—1m, D. Mar. Jeu.

Règlements pour le bal du Pélican Hook and Ladder Fire Co, No 4, au Théâtre de l'Opéra, MARDI, 26 FEVRIER 1867.

1o—Les voitures s'approcheront du Théâtre, de la rue St-Louis, et prendront les positions que leur assignera la police.

2o—Les portes s'ouvriront à 9 heures du soir pour recevoir le monde. Il sera pris toutes les mesures nécessaires pour que le passage soit libre.

3o—Les billets d'invitation sont purement personnels, on ne reconnaîtra de transfert dans aucun cas.

4o—Toutes les loges et places sont libres, sans réserve pour tout le monde.

5o—Les Directeurs seront reconnus par un ruban de satin blanc portant l'écusson de la Compagnie.—Le comité d'invitation portera un ruban rouge; le comité de réception un ruban bleu et les commissaires des cocardes rouges et blanches.

6o—Les membres actifs, exempts et honoraires de la Compagnie sont spécialement priés d'être présents à 8 heures du soir, en uniforme complet, afin de veiller à l'exécution de ces règlements.

Par ordre du Comité d'arrangement, 25 fév—1f WM E. FITZGERALD, Secrétaire.

INAUGURATION

De la Nouvelle Salle d'Orléans, Rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon.

Grand Bal Paré et Masqué,

DONNÉ

Par le Comité ci-dessous mentionné,

LE 5 MARS 1867.

"MARDI GRAS."

Directeurs

S Johnston,	John Petit,	E Hecker,
J D Valdes,	Michel George	D Piaggio
Casimir Mizamme	L E Marchand,	M D Dubuisson
C Libote	V Dezeuvallo	C Crassou
E Richard	E A Bouyssier	C Cerise
J Vienco	A Gastinel	A Lesaure
E C Abadie	E Kelly	P A Weysham
S Jouet	M F Foggat	J H Watkins.

Commissaires

A Cason	Edgard Delery	Emile Chepis
Victor Petit	Emile Cureau	F Piat
	F Perry.	

Prix du Billet pour un Cavalier, $3.

On peut se procurer des Billets de contrôle en chez l'un des Directeurs.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses.

Après le lundi, 4 mars, on ne délivrera aucune invitation de dames.

Nota.—Après ce Bal, l'administration offre sa salle, sans aucune rétribution, pour un Bal et une Foire de Dames, destinés au profit de l'Hôpital du Sud. 21fév

Théâtre St-Charles.

MARDI GRAS. MARDI GRAS.

LE GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

Qui a rendu ce Théâtre si célèbre, aura lieu

Mardi soir, 5 Mars 1867. 12fév

Grand Bal Paré et Masqué,

Donné par la Société des Frères Unis, MARDI-GRAS, 5 MARS 1867, Au Mascola Hall.

DIRECTEURS:

L. Leonhard,	P. H. Harvey,	F. W. Scherer,
John Feltner,	W. C. Kissella,	Alf. Seymour,
John Adams,	Edm. Lapier,	H. Querley,
Chas. Carrigee,	D. Leonhard,	J. Gérart,
Jacob Knerr,	H. Miester,	Chs. Guenger,
John Brady,	P. Brier,	J. Duby,
Geo. Williams,	Jac. Siebert,	J. Nighhart,
H. Billhatz,	H. Bobelis,	J. Bandary,
Peter Simon,	Geo. Benn,	Chas. Mauf,

Chas. Rouyer, Jacob Stevens.

Prix du billet, $3.00—On peut avoir des billets d'invitations pour dames en s'adressant aux membres de la Société, aux Directeurs, à W. C. Kissella (au bureau du Dr. Bell) rue Mandeville. No 32; D. Leonhard, au coin des rues Clouet et Casacalvo; Theo. Leuther, au coin des rues Grands-Hommes et Pologne; H. Miester, au coin des rues Amour et Espagne.

Les demandes de billets d'invitation pour dames devront être accompagnées des noms et résidences.—Toutes les invitations devront être approuvées par les Directeurs.—Aucune invitation ne sera délivrée le jour du bal. Les propositions pour la buvette, le restaurant et le vestiaire seront reçues par D. Leonhard, au coin des rues Clouet et Casacalvo, jusqu'au 26 février, à midi. 19 fév—15f

Mardi Gras. Mardi Gras.

Grand Bal Paré et Masqué,

DE SOCIÉTÉ,

Dans la belle salle neuve du coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

MARDI SOIR, 5 MARS 1867

[MARDI GRAS.]

Directeurs:

Louis A. Adam,	Thos. Taquine,	C. H. Stecker,
A. Leefe,	Aristide Bandier,	A. D. Bermudy,
E. F. De Bretton,	W. J. Behan,	E. P. Legendre,
Chs S. Boarman,	A. Lefevre,	A. Pons.

Les Messieurs qui désirent souscrire à ce bal, sont priés de s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal.

Les demandes de billets d'invitation pour dames devront être remises au secrétaire et accompagnées des noms et des résidences.

Les directeurs se réuniront tous les lundis soir, à 8 heures, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer devant le comité avant d'entrer dans la salle de bal.

Les billets de souscripteurs et les invitations pour dames ne pourront, dans aucun cas, être transférés.

Il ne sera émis aucune invitation pour dames après la dernière réunion des directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera le bal.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, adressées au secrétaire, seront reçues jusqu'au jeudi, 28 février 1867. 13 fév

Second

Grand Bal Paré et Masqué,

POUR ETRE DONNÉ PAR LA Société de Bienfaisance DES JEUNES GENS. DANS LA SALLE DE L'OPERA, MARDI, 5 de Mars 1867 — Mardi Gras.

DIRECTEURS:

J. Dubelon,	P. Torré Jr,	T. Duzan,
C. Keller,	A. Martin,	J. Beri,
J. A. Hess,	E. Lambert,	G. A. Dora,
J. Ferpens,	F. Mayeur,	A. E. Jacquet,
F. Schumacher,	C. Krause,	R. C. Falk,
A. Ivoy,	D. Hebert,	E. Dyll,
L. A. Richards,	J. J. Barbarot,	E. N. Richards,
A. Sambola,	W. Reiss,	A. Remerth,
O. H. Braughn,	E. Raven,	Wm Lewis,
L. Stekin,	W. Scott,	E. Martin,
J. Clero,	W. Reinerth,	Sept. Toca,

Prix du Billet........ $5 00.

Les messieurs qui désireraient obtenir des billets d'invitation de dames pourront en obtenir en s'adressant à l'un des directeurs, ou à M. A. Martin, 145 rue de la Vieille-Levée, J. Clero, 180 rue Ste-Marie, 4me District, F. Schumacher, enc. Clouet et Grands-Hommes.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation du bureau des Directeurs.

Toute demande pour obtenir des invitations de dames doit spécifier les noms et les adresses.

Après le lundi 4 mars, on ne délivrera aucune invitation de dames.

Des propositions seront reçues jusqu'au 25 février, pour louer la buvette et le restaurant.

On peut obtenir des billets de cavalier en s'adressant à l'un des Directeurs. 5 fév—ss 5 mars

Un Grand Bal paré et Travesti

SERA DONNE PAR LA Société Alsacienne et Lorraine De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. A LA SALLE DE LA COMPAGNIE ALLEMANDE, encoignure Bienville et Passage de la Bourse. SAMEDI, 2 MARS 1867.

Directeurs:

J. Lorber,	C. Davic,	L. Smonin,
A. F. Schröder,	Vinc. Canagli,	John Gauche,
Ch. Kroet,	J. Beneteau,	Dan. Paris,
Jac. Newman,	L. Gruber,	Geo. Mertz,
A. Schrainer,	Ch. Frantz,	Geo. Schewebel,
X. Détroit,	Ch. Beroux,	Ch. Yenger,
Ant. Thierry,	F. Davie,	Jacob Schindler
George Diedrich,	A. Zimmerman,	H. Espinau.
	Mle. Amen.	

Commissaires:

A. Sambola,	D. Meunier,	J. B. Geier,
C. Albert,	J. F. Cellin,	Ed. Ehrhardt.
	Louis Koch, Alf. Gravel,	

Comité d'invitations et d'organisation:

X. Détroit,	A. F. Schneider,	C. Davie,
L. Gruber,	D. Meunier,	J. B. Greulz.

PRIX DU BILLET........ $3 00

Les demandes d'invitations pour Dames doivent être faites au comité qui se réunit tous les mardis et vendredis soir, à sept heures chez M. A. Zimmerman, No 31 rue Bienville.

Applications cachetées pour Buvette, Restaurant et Vestiaire seront reçues jusqu'au 22, chez le Secrétaire, No 117 rue Royale.

On peut se procurer des cartes chez les Directeurs. 8fév—sa 2m

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De ... grande fraîcheur, ... le public en général, ...

93........RUE CONTI........93

Grand Bal Paré et Masqué

DONNÉ, MARDI SOIR, 5 MARS 1866, (MARDI GRAS), AU MECHANICS INSTITUTE, au Profit de l'Asile des Enfants, à Mandeville, Louisiane.

DIRECTEURS—

Henri Dupré,	Mal. Hincel,	C. Gardane,
Ch. Théard,	T. F. Druinot,	Jas. Nelligan,
Aug. Dommessier,	Guy Dupré,	G. F. Old's
Arthur Gastinel,	F. D. Hechon,	
J. Colonge Jr,	J. J.	Alfred Dupré,
Gerard Stith,		Michel Dejan,
A. Ferjeux,	A. Stehen,	Gustave Le Roy,
Sam Miller,	James Gardner,	P Lobatt,
	Jean Hernandez,	

—COMITE D'INVITATION—

J. W. Dupey,	H. Dupré,	J. W. Crawford,
Louis Grunde	T. B. Merrice,	

—COMMISSAIRES—

H. Dupré,	E. D. Woodlief,	G. C. Evans,
Jean A. Hattier,	Jas. C. Finney,	H. O. Cockling.

On peut obtenir des billets d'invitation pour dames en s'adressant à M. H. Dupré, au magasin de marchandises sèches de Whitaker, rue du Canal, No 206; à M. J. W. Dunley, au magasin de M. R. Haggerty, rue du Canal, No 106; à M. Auguste Manessier, à côté de Mechanics Institute; à M. J. W. Crawford, chez MM. Fellowes, Ferguson & Harvey, rue Carondelet, No 116; à M. Louis Grunde, au coin des rues Magasins et Julia; à M. T. B. Merrice, chez MM. Ed. Thompson & Co, rue des Magasins, No 61, ou à l'un des directeurs.

Un bon corps de musiciens a été engagé pour le bal. Billet de messieurs—TROIS PIASTRES. 26 fév

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1867.

LE 11 du courant, a une élection de Directeurs de cette banque, ont été élus:

MM. Jules A. Blanc, R. Bengler, A. D. Grief, Wm. A. Gordon, Paulin Durel, Henry Renshaw, E. Peale, Oscar Bercier, Sam McConnell.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Jules A. Blanc a été élu Président à l'unanimité.

18fév—1m L. BERNARD, Caissier.

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

AVIS est par le présent donné qu'à la requête de plusieurs Actionnaires, une assemblée générale des Actionnaires aura lieu à la maison de banque, No 8, Commercial Place, le jeudi, 21 février 1867, à midi, afin de prendre en considération les affaires de l'institution, et délibérer sur ce qu'elle aura à faire à l'avenir.

THOMAS ALLEN CLARKE, Président.

25 janv—ss 28 fév

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud Rue Gravier No 168—Nlle-Orléans, 21 janvier 1867.

LES soldats estropiés qui désirent être secourus par cette Société doivent d'abord être examinés par le docteur L. T. Pim, chirurgien de la Société.

Le cabinet du Dr Pim est au No 44 de la rue du Camp, au-dessus de la pharmacie Abrams.

DARNEY H. MAURY, 22 janv Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 1er février 1867.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été "Résolu qu'une assemblée des actionnaires soit convoquée, le 4 mars prochain, pour considérer la question de savoir s'il ne conviendrait pas de réduire le capital de la Banque."

2 fév—ss 4 mars GEO. A. FRERET, Caissier.

Département des Travaux Hydrauliques. BANQUE DU COMMERCE DE LA N.-O.

1er février 1867.

UNE élection de six Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, aux bureaux No 36, rue Dryades, LUNDI, 4 mars prochain, de dix heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

1erfév—1m S. E. PERCY, Secrétaire.

Dépôt de Tapis

RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL.

NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines, un grand stock des TAPIS suivants, de tous genres et de toutes qualités. Toile cirée, de toutes largeurs et qualités. Nattes, blanches, à carreaux et fantaisie. Rideaux à rideaux—une grande variété, en laine, dentelles, soie, &c, &c.

8fév—1m A. BROUSSEAU & CO.

MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c., Rue du Canal No 27 et rue Crossman No 17, Nouvelle-Orléans. Lard, Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage, constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché. ☞ Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix. 16 fév—

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR d'étoffes, de Plumes, Dentelles, Broderies, Corsets tissés et cousus. 98........rue Gravier........98 NOUVELLE-ORLEANS.

M. A. THIELE, ci-devant de la maison O. B. Graham & Co, annonce à ses amis qu'ils le trouveront à ce magasin.

30 janv—1m J. SCHWABACHER

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

CHAMPAGNE Carte Blanche

de Bouché Fils & Co, de Mareuil sur Ay. PAUL ADOUE & Co, seuls Agents, 29 rue Toulouse, NOUVELLE-ORLEANS.

19janv—3m

OSCAR BERCIER. WM. DE LA RUE.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.

1 janv—3m No 59 rue des Magasins, N. O

ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.

CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufacturiers, saleurs, etc.

—Aussi—

Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.

AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Sucre, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston.

CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc., et petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—3 m—tlj

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

Mme. SOPHIE SEEUWS,

53 Rue Royale, encoignure Bienville.

A l'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle quittera définitivement les affaires après la saison du printemps, et qu'elle vendra son bel assortiment de marchandises au prix coûtant et même au-dessous du prix coûtant. Mme Sophie Seeuws engage les Dames qui voudront profiter d'une bonne affaire à venir voir ses marchandises avant d'aller ailleurs. 2 fév—1m

AVIS.

Confiserie, Patisserie et Soda.

M. L. EMILE JOANET & Cie préviennent le public et leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de Confiserie et Patisserie, au No 173 rue Royale, entre Orléans et Ste Anne. On y trouvera aussi du Soda-Water et une grande variété d'articles de Confiserie de choix. M. Joanet & Cie se recommandent au public pour leur Choco et à la Crème, et leur Pâte de Figues qu'ils fabriquent seuls en cette ville. 26 jan—3m

J. A. CELLES.

Architecte et Entrepreneur,

26........RUE CARONDELET........26.

fév—3m

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS DE TOUTE ESPÈCE, Sirops, fruits conservés, vins. 12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

16déc NOUVELLE-ORLEANS.

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65........RUE TOULOUSE........65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins à la location des maisons et magasins.

4 jan

AUGUSTUS MOORE, JAMES M. COOLEY, Nlle-Orléans	ROBT. MOORE & SON, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES, Cincinnati,

MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour habitations, Chemins de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de tous genres, scies pour moulins, moulins à maïs et à blé, fonte, fer forgé, chaudières à vapeur, etc. Ils possèdent des marchés pour fournir des locomotives et autres machines pour bateaux.

No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union.

15 janv—3m

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104, Nlle-Orléans, 15 février 1867.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 18 mars prochain, à midi, pour examiner les affaires de l'institution et décréter s'il conviendrait de reprendre les opérations.

Par ordre de la Direction.

15 fév—30 CHAS. FAURIE Jr, caissier.

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie compris, Mme ALLUARD, guérit également la goutte, les aigreurs d'estomac, les affections du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Trémé, 246, entre Ursulines et Barracks. 14 août—

COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT CITY.

Bureau central: rue du Camp, No 21.

DÉPOTS:

au No 18 de la rue Crossman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St-Thomas, au No 4 de la rue Bienville, aux Nos. 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. BOSWORTH, Président, JNO F. FRANZ, Surintendant, WM. VOLCKMANN, Surintendant assistant. 5 fév—

MALADIES

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec la plus grande succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon

W. ARMSTRONG, ci-devant quincaillier à la Nouvelle Orléans, s'est établi marchand-commissionnaire au No 311, Pine Street, Philadelphie (Penn.). Reçoit des commandes pour tout espèce d'articles de Quincaillerie, Machines, Articles en Fonte, tels que Chaudières dites françaises, Fours, Poêlons, Casseroles, Fers à repasser, &c, &c, aux prix courants—Bonne commission.

Prendra des commandes pour tous autres articles fabriqués dans le Nord.

Agent d'une Fabrique de Fourneaux de terre à des prix réduits. 25 janv—3m

Avis de Société.

J'AI associé à mes affaires mon fils Emile Carrière, sous la raison sociale de A. CARRIERE & CO.

A. CARRIERE.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1867. No 34 rue Bienville.

28 janv—1m

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE-ORLEANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

☞ Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c, &c. 22 nov

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,

173........RUE DU CANAL........173 (Près Baronne.)

IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie, MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS, Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—

Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail. 6 déc—3m

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toute espèce, pour les familles et pour les habitants, sera vendu bien au-dessous des prix du marché. Les acheteurs de la campagne feront bien de venir les examiner et de s'assurer des prix avant de s'adresser ailleurs. Je reçois journellement des articles assortis sur cette saison, et que je vendrai à très bon marché.

M. REIMAN, 29 jan—3m Rue du Canal, No 179.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à décortiquer, des moulins à riz, des presses à coton, des sucriers de Rowell, des bouches à fourneaux, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur ou de machines pour le Sud.

LEEDS & CO

OPERATIONS ET CONSULTATIONS

Le Dr JAMES S. KNAPP, chirurgien-dentiste, se chargera des opérations que désireront lui confier ses anciens patients et de telles autres que ses occupations lui permettront d'accepter. On peut le consulter sur toutes les maladies de la bouche et des dents. Il se dispose aux personnes qu'il n'aura pas le temps d'opérer ceux qui se confieront aux soins de ... dans les cas spéciaux dont il s'agira.

7 fév—3m No 13, rue Baronne, près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS! "ESMARANNE," Chirurgien-Dentiste, Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St-Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 9 fév

J. A. De HART,

DENTISTE.

17........Dauphine........17

29 oct—6m Près Canal.

Arbres Fruitiers! Orangers Doux!

3000 de différentes grosseurs et différentes âges. Egalement—

Toute espèce d'arbres pour servir d'ornement et donner de l'ombre sur les trottoirs.

Les ordres laissés au No 74 de la Gravier ou à la côte 790 du Bureau de Poste seront promptement remplis.

9 fév—1 m R. F. NICHOLS

Avis de Société.

M. GABRIEL PASCAL, ayant été admis comme associé dans ma maison, à partir du 1er courant, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO,

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1867.

J. B. VANHORN. GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO.,

Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91, 93, rue Poydras.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES et AGENTS de la célèbre marque de whiskey de "Old Bourbon" ont constamment en magasin: Porc et Bœuf en barils, Viandes fumées et Saindoux, Tabac, ... et en barillets, Farine, Chandelles, Savon, Amidon, Mélasse, Café, Riz, &c., &c.

—Aussi—

Avances libérales seront faites sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits à nos amis de New-York. 27 jan

La machine "Excelsior" à laver

Est considérée, par tous ceux qui s'en servent, comme la meilleure de toutes celles qui ont été inventées, et fait moins de travail et fait fonctionner à moins de frais qu'aucune autre. L'on ... se chauffe sans aucune ... La machine prendra ... en peu de temps ... L'argent est remboursé à ceux qui ne ... dernier par

MORRIS M. GRAW

rue Gravier, 35, entre les rues du Camp et St-Charles. ... Marchands en gros ... balais, brosses, etc.

A vendre par SHEPARD ABBOTT & Co, P. MALOCHEE, E. F. MIOTON, M. S. HEDRICKS,

27janv—1m

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute, d'un commun accord, le 1er janvier 1867. L'un ou l'autre des soussignés signera le nom de la société pour la liquidation seulement.

J. C. DENIS, JNO F. LEWIS.

J. O. DENIS continue les affaires de commission et de factorage en général au No 39 de la rue de l'Union.

Corde d'emballage, faite à la machine!

La Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la toile d'emballage de la meilleure qualité et de la corde en bitumée et en demi-bitumée, afin de nous répondre aux besoins des consommateurs. Les acheteurs sont priés de venir examiner notre stock et s'assurer de nos prix.

JOHN GILMORE & CO.

Les ordres sont reçus et exécutés par J. S. BRADY, 2 déc—3m Rue de l'Union, No 19

PHARMACIE.

Le Dr. M. ESCOUBAN a l'honneur d'annoncer au public qu'il a transféré son ... vient d'ouvrir une pharmacie rue Poydras No 287 près du Nouveau Marché. Il remplira les prescriptions médicales, il fera le détail, remplira les commandes pour la campagne et donnera des consultations gratuites de dix heures à midi ... traitement des maladies syphilitiques.

14 fév—3 m

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

166........RUE STE-ANNE........166.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont du genre moderne, en bois de rose, cerisier, ou palissandre en marbre ou en ardoise et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billards, billes, des draps, des ... et autres objets ... de commerce ... Les ordres qui lui ... par la Poste ...

E. RICHARD, Boîte ... Bureau de Poste de la Nlle Orléans

B. ANTOGNINI,

Fabricant de Billards.

15........RUE CONTI........15

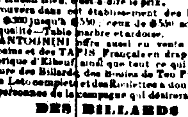

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public qu'il a exhibé à l'Exposition des Fair Grounds la Gomme qu'il applique à ses BANDES de BILLARDS et que ces BANDES ELASTIQUES, ont reçu la distinction du Ruban Bleu, c'est-à-dire le prix.

On trouvera dans cet établissement des BILLARDS depuis $300 jusqu'à $550; ceux de $550 sont de la première qualité—Table marbre et ardoise.

M. ANTOGNINI offre aussi en vente des TAPIS Américains et des TAPIS Français en drap de la célèbre fabrique d'Elbeuf, ainsi que tout ce qui concerne la fourniture des Billards, des Boules de Ten Pin Alley, des Jeux de Loto complets et des Roulettes à double cylindre.

Les personnes de la campagne qui désireraient acheter

DES BILLARDS

n'auront qu'à s'adresser par écrit à M. ANTOGNINI et lui faire savoir par lettre quel prix elles veulent mettre dans un BILLARD. Elles seront aussi promptement servies que si elles se trouvaient sur les lieux.

M. ANTOGNINI ayant une machine à vapeur complète, se charge de scier les Tables soit en marbre soit en ardoise pour en faire des Billards de petit modèle.

Les personnes qui voudraient échanger de vieux Billards contre de neufs, trouveront à traiter avec M. ANTOGNINI à des conditions raisonnables.

☞ M. Antognini, ayant une manufacture de billards à New York, peut fournir tout ce qui se rattache à son industrie, de la meilleure qualité possible, et à aussi bas prix que les manufacturiers du Nord et de l'Ouest.

Aussi—Un fort lot de BOIS DE GAYAC à vendre.

10déc—3m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire.

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

27janv—

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 14 novembre—

SOULAGEMENT DES MALADIES

Par l'imposition des mains.

LE docteur PERSONS, (ci-devant de l'Institut dynamique de Milwaukee, Wisconsin.) qui a traité plus de 36,000 malades depuis trois ans et dont les cures ne sont pas surpassées dans l'histoire du monde, guérit les malades, à l'Hôtel St Louis, salon No 16, Nlle-Orléans, —pour soixante jours ou davantage.— Nous maintenons que toutes les maladies proviennent de fluides nerveux ou de fluides viciés; donc, rendre ces fluides à leur état normal, c'est faire disparaître la souffrance ou le mal, qu'il soit chronique ou aigu, nerveux ou musculaire.

L'agent employé est le magnétisme animal, et la puissance en est telle, que la plupart des cas n'exigent qu'un seul traitement.

Les malades sont priés de se souvenir que ce traitement est applicable à toutes les espèces de maladies auxquelles la famille humaine est sujette. Des références et des témoignages en forme de circulaire seront distribués dans la ville, et l'on montrera les originaux à tous ceux qui s'adresseront au docteur.

Les consultations sont gratuites et les prix raisonnables. 29 jan—1m

Demande de propriétés.

On désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, Passage de la Bourse No 111, entre St Louis et Conti.

AVIS.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société, pour le commerce de vins et de liqueurs dans cette ville, sous la raison BARNETT & BOUSQUET, et ont pris le magasin No 51 de la rue Conti, entre les rues Chartres et Royale, où ils seront heureux de voir leurs amis.

M. BARNETT Jr. FÉLIX BOUSQUET.

31 janv—1m

MAURICE BARNETT JR. FÉLIX BOUSQUET.

Barnett & Bousquet,

MARCHANDS DE Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie, Cordiaux, Amers, Champagne, Conserves, &c.

51........RUE CONTI........51.

NOUVELLE-ORLEANS.

31 janv—1m

VENTES JUDICIAIRES.

CHARLES ROLLINO vs SES CREANCIERS.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No. 17,36—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er mars 1866 et moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, trente mars 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: [illegible]

Paul Tulane vs Wm. H. Crafts, exécuteur testamentaire et als.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 26,824. [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES DE CONSTABLE.

A. HALL contre M. et Mme FORRESTER. [illegible]

JOHN MASKEW, Constable.

VENTE DE CONSTABLE. A. Degaismo contre Carreron. COUR DU QUATRIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. [illegible]

P. AD FORTIER, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Jugement signé le 1er janvier 1867. (Signé) G. DUPLANTIER, Juge.

23janv— F. LAIZER, Député Greffier.

VICTORIN ROBAIN vs. SES CREANCIERS. No 25,038.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Les créanciers du susdit insolvable sont par le présent notifiés que la cession de ses biens ayant été acceptée par la Cour pour leur bénéfice, ils sont requis d'avoir à se réunir au domicile de M. Félix Grima, notaire en cette ville, le jeudi, 21 mars 1867, à 10 heures du matin pour nommer un syndic et que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de la Cour, 16 fév—23—mars 1,12,23 L. O. CHALON Député Greffier.

Succession de JAMES W. STEPHEN et ANN BOYLE, son épouse—No 28,092.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à se présenter sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, 26 fév—11 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de TARLETON F. KEITH—No 28,714.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mme W. J. Stackhouse a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Tarleton F. Keith, décédé intestat: — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, 26 fév—mars 2 P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de GEORGE MAY—No 16,444.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de Henry May et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous trente jours à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le tuteur des enfants mineurs du dit Henry May, ne serait autorisé à prendre possession de, ou transporter hors de l'Etat, les propriétés appartenant aux dits mineurs, et spécialement la portion héritée par eux de la succession de George May, décédé.

Par ordre de la Cour, 12fév—12,19,26—5,12 mars P. R. O'RORKE, Greffier.

Succession de MLLE MARINACE, CASTANEDO. No 27,361.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, 21fév 28et 3 mars P. R. O'RORKE, Greffier.

Jules Himbert contre ses Créanciers et les Créanciers de J. Himbert & Co—No 17257

CINQUIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est donné aux créanciers de Jules Himbert et de Jules Himbert & Co, qu'une réunion des créanciers aura lieu pardevant F. E. Laresche, notaire public de cette ville, le jeudi, 21 avril 1867, à 10 heures du matin, à l'effet de procéder à un atermoiement. Dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens et les biens de J. Himbert & Co sont suspendues. M. E. Hart, avocat, est nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 20 février 1867. A. D. BERNOUDY, Par ordre de la Cour, Député-Greffier.

21fév—21 fév—4,14,20 mars—4,11avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines.

PAR E. ROGER & Co.,

O. DRJAN, encanteur.

MARDI 26 février, il sera vendu, à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée— [illegible]

PAR VINCENT & CO.

Marchandises sèches de saison.

PAR VINCENT & CO.

W. P. VINCENT, encanteur.

[illegible]

PAR BERNARD TURPIN.

Vins en barriques et en caisses, Brandy, ... PAR BERNARD TURPIN. [illegible]

PAR S. GUINAULT

Vente—renvoyée à cause de mauvais temps—pour effectuer un partage, d'une magnifique maison, rue Bourbon ... PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Meubles.

PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Vente pour cause de départ d'une propriété d'encoignure. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Vente sans réserve d'une jolie propriété, rue ... PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

La Ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage et au profit de l'Asile de Fink vs Michael McCurey [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Billets de la Banque de la Louisiane, Actions, &c., &c. [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Succession de Marie Louise Mathieu, veuve ... PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Voir le plan à la Bourse.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession d'Henry Bier.—No 27,376.

Grande vente de propriétés foncières de prix, actions, &c

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO. GARDNER SMITH, encanteur. [illegible]

—ACTIONS—

Certificats pour 11 actions de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas. [illegible]

—BILLETS—

[illegible]

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 30 sept—6m

PAR HOFFMAN & MARKS.

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE DE 480 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

— ET —

2 caisses de Souliers avariés,

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELLNER, encanteur, Bureau, rue de Chartres, No. 38.

IL sera vendu, MARDI, 26 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan au No 38 de la rue de Chartres, sans aucune réserve quelconque—

480 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins, pour hommes, femmes et enfants. Ces chaussures ont été reçues par les derniers steamers de New-York et de Boston et ont été faites expressément pour le commerce de la ville.

— Egalement —

Pour le compte de qui il appartiendra, 2 caisses de Souliers avariés pendant le voyage.

—ET—

1 caisse d'Habits en caoutchouc, extra fins. 26fév

MONTGOMERY, BROS. & CO.

Mulets. Mulets.

40 jeunes Mulets à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO. R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu mardi 26 février, à 11 heures, à l'écurie du No 134 de la rue Baronne, près Poydras—

40 beaux jeunes Mulets.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 fév

Succession de James Murphy—No 27,292.

Mulets, Vache, Wagons à coton et à glace, Harnais, etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS, R. M. MONTGOMERY, encanteur. [illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Café, Raisins, Sucre, Cornichons, &c.

—Vente continuée—

PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

Pommes de terre! Pommes de terre! PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

Chandelles, homards, poivre, amer de Boker, &c. PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

Cordes goudronnées, tamis et balais. PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

Chapeaux! Chapeaux! Chapeaux! PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. [illegible]

Beurre! Beurre! Beurre! PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur. [illegible]

Jolis meubles, tapis, miroirs, &c, &c, à l'encan, pour cause de départ. PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. [illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE IMPORTANTE D'ACTIONS DE BANQUE.

DEUX CENTS ACTIONS du Fonds Capital DE LA BANQUE DU SUD, DE CETTE VILLE.

SUCCESSION DE GEORGE ARNOLD HOLT

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, Dossier No. 28,900.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE. J. B. WALTON, Encanteur, Bureau, 47 rue Carondelet. [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Marchandises sèches, Toile, Casimirs, Coton blanc et écru, Indiennes, Papier à lettres, &c. &c. PAR FRANCIS FERNANDEZ & Co. F. FERNANDEZ, Encanteur. [illegible]

Marchandises avariées, Marchandises avariées.—Pour le compte de qui il appartiendra. PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO, F. FERNANDEZ, Encanteur. [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ & CIE., ENCANTEURS.

DONNENT avis ... MARDI, JEUDI, ET SAMEDI. [illegible]

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

ETANT sur le point de me retirer pour cause de santé, je préviens ... LUIGI VERDA.

Fin de Saison!

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils ... au comptant ...

VETEMENTS D'HIVER TOUT FAITS, Pour hommes et enfants, à 25 pour cent au-dessous du cours.

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures. Draperie, Casimir français, en tous genres. [illegible]

CORNIBÉ & LEBLANC, ... Levée, entre Ursulines et St-Philippe ... Nouvelle-Orléans.

LOUIS S. TESSON & Co.,

COURTIERS DE CHANGE, ... rue de la Commune, No 4. Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,

73 OLD STREET........NEW YORK,

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du

SILLERY........	de Moet & Chandon, première qualité	
FLEUR DE SILLERY	do	
VERZENAY	do	
GRAND VIN ANGLAIS	do	rés sec,
GRAND VIN IMPERIAL	do	cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, ... G. M. BAYLY & CO., nov—6m Rue de la Commune, No 61

INSTITUTION AUDUBON

Pour les deux sexes, DIRIGÉE PAR A. DARROT,

137........Rue Dumaine........137,

Entre Bourgogne et Remparts.

UN professeur d'hébreu et d'allemand est attaché à l'institution. 23 fév

O. B. GRAHAM & Co,

139........RUE GRAVIER........139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur ... 19 jan

---

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Vente Sans Réserve,

400 Caisses Bottes, Souliers et Chapeaux,

— AUSSI —

300 Lots Habillements Fins.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, 62 rue de Chartres.

MERCREDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu,

300 Lots Habillements extra fins.

— AUSSI: A MIDI —

300 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

— ET —

100 Caisses Chapeaux, pour Hommes et Enfants.

Conditions à la vente. 26 fév

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Marchandises Sèches Habillements et Chapeaux.

Par HOLZ, BLOHM & CO. JOHN C. BLOHM, encanteur.

MARDI, 26 du courant, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 41 de la rue Bienville, il sera vendu— [illegible]

Conditions à la vente. 26 fév

PAR FORSTALL & SPEAR.

30 Actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Succession de J. B. Planché Jr.—No 18,063.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Salle de vente, No 34 rue Bienville. [illegible]

Actions de Banques.

PAR FORSTALL & SPEAR. PLACIDE J. SPEAR, encanteur. [illegible]

Succession de J. B. Planché Jr.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 18,063.

Propriété de valeur située rue Bourgogne, entre Douane et Bienville, ainsi que plusieurs Terrains dans le Troisième District.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. [illegible]

Propriété de valeur améliorée, rue St John, près du nouveau marché Poydras, ainsi que sur la rue Lievin.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Vente, à l'encan, du fonds d'un magasin de Peintures, au No 61 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti—Peintures, Couleurs à l'Huile, Couleurs à l'Eau, &c.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur, Bureau, No 17 Passage de la Bourse. [illegible]

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVEE No 48.

☞ L'ouverture de nouveau stock de saison vient d'être faite.

Fabrique d'Eau de Seltz

ET D'EAUX MINERALES DE LA LOUISIANE

TREMOULET & LETOREY,

71........RUE POEYFARRE........71

Les ordres pour l'EAU DE SELTZ laissés à la Fabrique ou aux endroits ci-après désignés, seront promptement exécutés sans frais de charroi.

F. DUCATEL, rue Carondelet, No 126; P. POELMAN, coin des rues Magasins et St André; J. H. POPE, ... ERNEST TURPIN, rond de la Vieille Levée No 33; A. A. PEYCHAUD, rue Royale ...; J. B. SOLARI, ...; M. MARTIN, ...; F. BARTHE, ...; J. LLAMBIAS, au coin des rues Royale et Espagne.

7 fév—1m

J. CORSON........JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles en fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage. Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.

16sept—6 m

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE MME DERON

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement.

COLLEGE dirigé par M. CARON. Rue des Remparts 240.

Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles. [illegible]

COLLEGE Commercial de Dubose ... [illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT

(ANGLAIS ET FRANÇAIS)

DE DEMOISELLES

Mme J. L. BRAND a pris à bail la vaste et belle maison No 7, de la rue Prytanée, ... [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

☞ Les ordres laissés au No 36, Cercle Trivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés.

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 39 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, contrôleur.

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit ... Les ordres pour l'importation directe seront reçus et exécutés ...

AUGUSTE COUTURIE, No 37, rue Vieille-Levée.